

Extrait du procès-verbal

Séance du : 7 février 2022

1^{er} Vice-Président : M. Marco CARENZA

Rapports sur : Préavis N° 2021/8

Rapporteurs : M. Marius DISERENS pour le rapport de majorité
Mme Caroline BORDIER pour le rapport de minorité

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2021/8 intitulé « Démarches participatives et laboratoires d'usages – bilan et suite des travaux »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 330'000.- TTC pour financer la poursuite des laboratoires d'usages, pour les années 2022 et 2023, en vue d'associer la population aux projets Cœur de Ville et Rives du lac, ainsi qu'à d'autres améliorations de l'espace public dont la réfection du Square Perdttemps ;
2. de porter ce montant au bilan N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable à hauteur de CHF 50'000.- via un prélèvement sur le *Fonds pour le développement durable* - N° 9280.33, le solde de CHF 280'000.- étant amortissable en 5 ans.
3. d'autoriser la Municipalité à inscrire aux budgets 2022 et suivants un montant de CHF 60'000.-, charges comprises, destiné à financer la création d'un poste à 50% au sein du Service du territoire. Ce montant sera porté aux comptes N° 420.3011 et suivants.

Les conclusions du préavis sont acceptées par 42 oui, 33 non et 3 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 8 février 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le 1^{er} Vice-Président :



La Secrétaire :